

Plan d'action 2016

PJAN

Avant l'entrée en 6^e

Groupe
15 enfants **MAXI**

Dispositif gratuit*

Nombre de séances
10 x 1 heure

Test sauv'nage

Apprenez à vos enfants à nager près de chez vous.
Pour connaître les lieux, places disponibles et conditions
d'inscription à ces stages, rendez-vous sur :
www.sports.gouv.fr/japprends-a-nager

COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE COMTÉ

Comité Régional de Bourgogne NATATION

POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ

J'APPRENDS À NAGER

Marraine du dispositif : Malia Metella,
médaillée olympique, ancienne championne d'Europe

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LES SITES
www.sports.gouv.fr
www.ffnatation.fr

COMITÉ DÉPARTEMENTAL Francien du Sport

Logos: France, Natation, École Natation, UFR, etc.

Bourgogne
Franche-Comté

Plan « citoyens du sport »

Comité Interministériel égalité et citoyenneté – Mars 2015

Sport outil éducatif et porteur de valeurs respect fraternité

Plan « citoyens du sport »

- Emploi
- Développement des pratiques Fédérations
- Formation – dispositif SESAME
- Service Civique
- Lutter contre les discriminations
- J'apprends à nager

Plan « J'apprends à nager »

- moyens financiers CNDP part territoriale

Plan « J'apprends à nager »

Pour quel public ?

Enfants ne sachant pas nager en entrant en 6^{ème}

Résidant prioritairement en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
et Quartiers Politique de la Ville (QPV)

6 à 10 ans peuvent participer

Quelles structures éligibles?

Associations sportives

Collectivités territoriales

Groupements d'intérêt public

Encourager partenariats clubs/collectivités

Gestion CNDS par Comité Régional de Bourgogne de Natation
pour BFC

Sources : BD RGC 2015, IGN ; BD
Géofla 2012, IGN; ZRR 2014, DATAR
; bassins de natation 2015, Comité
régional de Bourgogne de natation.
Réalisation : CROS S.B. 27/01/2016

Sources : BD RGC 2015, IGN ; BD
Geofla 2012, IGN; QPV 2015,
villes.gouv.fr ; bassins de natation
2015, Comité régional de Bourgogne
de natation.
Réalisation : CROS S.B. 2701/2016

Départements	Piscines en ZRR	Piscines en QPV
21	Chatillon sur Seine - Montbard – Epoisses – Selongey – Saulieu – Vitteaux – Verey sous Salmaise	Beaune – Chenôve – Dijon
25	Levier	Besançon – Montbéliard – Pontarlier – Sochaux
39	Lamoura – Chaux des Crotenay	Dole – Lons le Saunier
58	Clamecy – La charité - Cosne sur Loire - Cercy la Tour – Varennes Vauzelles – Luzy – Saint Benin d’Azy – Château Chinon – Saint Honoré les bains – Donzy – Entrains sur Nohains	Nevers
70	Mélisey – Fontenois la Ville – Blondefontaine - Scey sur Saone – Saint Albin	Gray – Lure – Luxeuil les Bains – Vesoul
71	La Guiche – Autun - Verdun sur le Doubs – Marcigny – Matour – Saint Germain du Bois – Charolles – Bourbon Lancy – Cluny – Dompierre les Ormes – Etang sur Arroux	Chalon sur Saône – Le Creusot – Macon – Montceau les Mines
89	Tonnerre – Avallon – Toucy – Bléneau - Charny	Auxerre- Joigny – Migennes – Sens
90	---	Belfort

Caractéristiques des stages

- Vacances scolaires et temps périscolaires
- D'avril 2016 à Mars 2017
- Durée minimale : 10 heures
- Nombre d'enfants par stage : **15** maxi **8** mini pour **1** éducateur
- Personnel d'encadrement qualifié
- Validation par test du Sauv'nage
- Assurance et adhésion à FFN
- Stage gratuit

Organiser des stages

Organisation totale par la structure

La structure prend en charge l'organisation totale du stage

- Promotion, communication, inscription des enfants
- Recrutement éducateurs et évaluateurs Sauv'nage
- Organisation pratique du stage, passage des tests
- Relations administratives avec CRBN

Organisation par le CRBN stage« clés en main »

Le CRBN prend en charge toute l'organisation ci-dessus

La collectivité met à disposition la piscine

Organisation partagée CRBN/collectivité ou club FFN/collectivité

Le CRBN et la structure se répartissent les missions pour organiser un stage

Exemple : La collectivité recrute les enfants et met à disposition la piscine et l'éducateur

Le CRBN gère le côté administratif et met un évaluateur à disposition

Priorité : favoriser mutualisation et partenariats

Exemples de partenariats

Séances dans le cadre des rythmes scolaires : Partenariat avec une école primaire

20 séances de natation d'une demi heure, 5 fois par semaine (sur 4 semaines) à destination des élèves n'ayant pas accès à la piscine pendant le temps scolaire.

Séances dans le cadre du temps périscolaire : Partenariat avec un collège

10 séances de natation d'une heure, 2 fois par semaine (sur 5 semaines).

Intervention éducateur club : Partenariat avec un centre de loisirs

Intervention d'un éducateur du club dans le cadre de l'accueil des enfants en centre de loisirs (stage de 10 séances d'une heure sur 5 jours ou 10 jours).

Prestation de service : Partenariat avec une autre association

Organisation d'un stage pour une association de quartier désirant mettre en place un cycle d'apprentissage.

Dépenses prises en compte

- Frais d'organisation/communication
- Encadrement
- Evaluator ENF1
- Assurance adhésion FFN
- Frais transports participants

Mode de financement

- Convention avec CRBN
- Bilan de l'action
- Facturation structure à CRBN
- Versement de l'aide

Quelle aide ?

Selon le nombre de stages organisés par une structure

Base 900€ par stage
si la structure gère
entièrement l'action et
respecte tous les critères
(frais de transports au
cas par cas)
+ Dotation équipement

```
graph TD; A[Plan J'apprends à nager] --> B[Club ou Collectivité]; B --> C[Fiche spécifique<br/>Plusieurs stages<br/>15 Septembre 2016]; C --> D[Comité Régional de Bourgogne NATATION]; E[CNDS Part traditionnelle] --> F[Club]; F --> G[CERFA ou E-subvention<br/>3 actions<br/>30 Mars 2016]; G --> H[DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE]; I[!] --- B; I --- F;
```

The diagram illustrates two administrative pathways for swimming clubs. On the left, the 'Plan J'apprends à nager' (Plan I learn to swim) pathway involves a 'Club ou Collectivité' (Club or Community), leading to a 'Fiche spécifique' (Specific form) with 'Plusieurs stages' (Several stages) on '15 Septembre 2016', managed by the 'Comité Régional de Bourgogne NATATION'. On the right, the 'CNDS Part traditionnelle' (CNDS Traditional Part) pathway involves a 'Club', leading to a 'CERFA ou E-subvention' (CERFA or E-subvention) with '3 actions' on '30 Mars 2016', managed by the 'DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE'. A red triangle with an exclamation mark is positioned between the two pathways, indicating a warning or important note.

Procédure PJAN

Club
ou
Collectivité



Avis
DDJSCS/PP
et CTR



1

La structure (club ou collectivité) s'inscrit pour mettre en place un ou des stages « J'apprends à nager » en envoyant le formulaire « PJAN-Dossier structure » au CRBN

2

Le CRBN soumet le dossier à l'avis de la DDJSCS/PP concernée et du CTR qui valident ou rejettent la demande

Procédure PJAN



Club
ou
Collectivité



3

Le CRBN envoie la décision à la structure avec la convention si accord, avec notification de l'aide accordée plus bulletin d'inscription des enfants et parcours du Sauv'nage

4

La structure retourne au CRBN la convention signée qui tient lieu d'engagement

Le CRBN envoie l'inscription du club à la FFN pour dotation
Le CRBN enverra aussi le bilan final à la FFN

Procédure PJAN

Club
ou
Collectivité



Club
ou
Collectivité

Avis
DDJSCS/PP
et CTR

5

La structure réalise le stage et envoie le bilan au CRBN

6

Le CRBN soumet le bilan à l'avis de la DDJSCS/PP concernée et du CTR pour validation
L'aide initiale est annulée si non réalisation du projet

7

Le CRBN envoie une facture pré-établie qui est retournée validée par la structure
Le CRBN procède au paiement de l'aide

Période des stages

Les stages pourront se dérouler depuis les vacances de printemps jusqu'à la fin des vacances d'hiver 2017

Possibilité pour les actions dans le cadre des NAP jusqu'à fin Juin 2017

Echéancier du dispositif

Jusqu'au 31 Mars 2016 :	Présentation du dispositif aux DD, CD natation, clubs et collectivités
Jusqu'au 15 Mai 2016 :	Réception et instruction des dossiers
le 1 ^{er} Juin 2016 :	Date limite remise synthèse des dossiers à DR
le 21 Juin 2016 :	Commission Territoriale
Jusqu'au 15 septembre 2016 :	Réception et instruction des derniers dossiers
le 28 septembre 2016 :	Retour à DR des derniers dossiers
le 11 Octobre 2016 :	Commission Territoriale
le 15 Janvier 2017 :	Bilan intermédiaire à DR par CRNB (préparation CNDS 2017)
le 31 Mars 2017 :	Bilan définitif

Avant l'entrée en 6^e



Groupe



15 enfants MAXI

Dispositif gratuit*



* Assurance obligatoire

Nombre de séances

10 x 
1 heure

Test 



Apprenez à vos enfants à nager près de chez vous.
Pour connaître les lieux, places disponibles et conditions
d'inscription à ces stages, rendez-vous sur :
www.sports.gouv.fr/japprends-a-nager



© Ministère de la Ville, de la jeunesse et des Sports - Création graphique : Frédéric Vigier (SCDS) - Illustration : Frédéric Vigier - Crédit photo : IFN, DE - Pas de lien sur la note publique

➔ POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ

J'APPRENDS À NAGER

 

Marraine du dispositif : **Malia Metella**,
médaillée olympique, ancienne championne d'Europe

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LES SITES
www.sports.gouv.fr
www.ffnatation.fr





PARIS

Ville candidate
Jeux Olympiques de 2024





#JerevedesJeux
#Paris2024
jerevedesjeux.com

